

CIOM : 90 % des mesures en faveur des outre-mer réalisés ou en voie de l'être

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration ainsi que la ministre chargée de l'outre-mer, ont présenté en Conseil des ministres du 26 octobre 2011 un bilan de l'action du Comité interministériel de l'outre-mer (CIOM), près de deux ans après sa création. Sur les 137 mesures listées par le Comité de novembre 2009, 90 % sont réalisées ou en cours de l'être. Le ministre de l'intérieur a mis l'accent sur les efforts intervenus en matière de sécurité. La ministre chargée de l'outre-mer a fait le point sur les évolutions institutionnelles de la législature (départementalisation de Mayotte, fusion de la région et du département en Martinique et en Guyane) et mis l'accent sur le logement social avec 6 500 mises en chantier en 2010, soit 2 000 de plus que la moyenne des années précédentes. Le document est disponible sur : <http://www.outre-mer.gouv.fr>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la BCE

Le 3 novembre 2011, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a abaissé de 25 points de base ses principaux taux directeurs avec effet au 9 novembre 2011 : le taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème est fixé à 1,25 %, le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal à 2 % et le taux d'intérêt de la facilité de dépôt à 0,50 %.

Lutte contre le blanchiment de capitaux

Au cours de la réunion plénière qui s'est tenue à Paris les 27 et 28 octobre 2011, le GAFI a pris de nouvelles mesures pour protéger le système financier international. Il a également publié deux documents relatifs aux juridictions susceptibles de présenter un risque pour le système financier international en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme : « Déclaration publique du GAFI » et « Améliorer la conformité aux normes LB/FT ». Ces documents sont disponibles en anglais sur : <http://www.fatf-qafi.org>

Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers

Le 20 octobre 2011, la Commission européenne a présenté des propositions de révision de la directive sur les marchés d'instruments financiers. Cette révision vise à conforter les décisions du sommet du G20 (Pittsburg 2009) sur la nécessité d'améliorer la transparence des marchés moins réglementés y compris les marchés de dérivés de matières premières et de lutter contre la volatilité excessive. Les propositions permettront de rendre les marchés plus solides et plus efficaces, plus résilients et renforceront la protection des investisseurs. Elles prévoient notamment la création d'un label spécifique pour les marchés destinés au financement des PME. Ce cadre renforce les pouvoirs de surveillance des autorités de régulation et établit des règles de fonctionnement claires pour toutes les activités de négociation notamment les marchés de dérivés sur matières premières. La proposition a été transmise au Parlement européen et au Conseil pour négociation et adoption.

Financement des collectivités locales

Dans le cadre du démantèlement de Dexia, la Caisse des Dépôts et la Banque Postale sont parvenues à un accord pour la reprise de l'activité de financement des collectivités locales françaises de Dexia. Le véhicule de refinancement de Dexia (Dexia Municipal Agency) sera dans un premier temps détenu à hauteur de 65 % par la Caisse des Dépôts, 5 % par la Banque Postale et Dexia conservera 30 %. La part de cette dernière se réduira au fil du temps au profit de la Banque Postale ; la Caisse des Dépôts conservera la majorité du capital. Dans les prochains mois, le véhicule sera rebaptisé et travaillera exclusivement pour la nouvelle banque des collectivités locales détenue à hauteur 65 % par la Banque Postale et 35 % par la CDC dont l'activité se limitera aux simples prêts aux collectivités locales.

Dossier législatif

1 – Coopération régionale Antilles-Guyane

Le décret du 27 octobre 2011 portant nomination de M. Constant Fred, ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane a été publié au Journal Officiel de la République du 28 octobre 2011.

2 – Droits, protection et information des consommateurs

L'Assemblée nationale a adopté le 11 octobre 2011, le projet de loi renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs. Le texte a été transmis au Sénat.

3 – Maintien de l'euro à Saint-Barthélemy

Le ministre des affaires étrangères et européennes a présenté en Conseil de ministres du 19 octobre 2011, un projet de loi autorisant la ratification de l'accord monétaire entre la France et l'Union européenne sur le maintien de l'euro à Saint-Barthélemy, à la suite de son changement de statut au regard de l'Union européenne. Le texte n° 3857 a été déposé à l'Assemblée nationale le 19 octobre 2011.

4 – Réforme des ports d'outre-mer

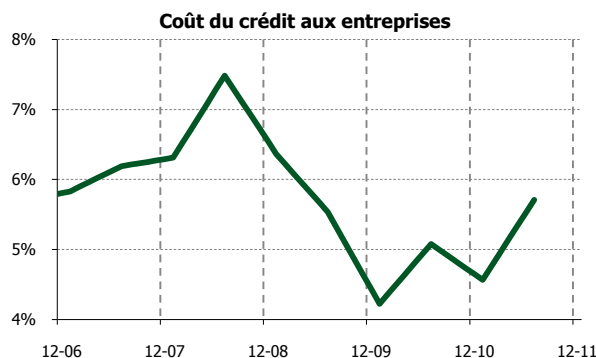
Le ministre chargé des transports a présenté en Conseil des ministres du 19 octobre 2011, un projet de loi portant réforme des ports d'outre-mer relevant de l'Etat et diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne dans le domaine des transports. Les ports de Fort-de-France (Martinique), Degrad-des-Cannes (Guyane), Port-Réunion (La Réunion) et Port autonome de la Guadeloupe seront transformés en grands ports maritimes, établissements publics nationaux. Le texte n° 3858 a été déposé à l'Assemblée nationale le même jour.

Publications

Institutions de microfinance : L'union européenne a publié un code de bonne conduite à l'intention des institutions de microfinance. Le document est disponible en anglais sur http://ec.europa.eu/regional_policy/thefunds/instruments/jasmine_cgc_en.cfm

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Des taux des crédits aux entreprises en hausse



Source : Iedom

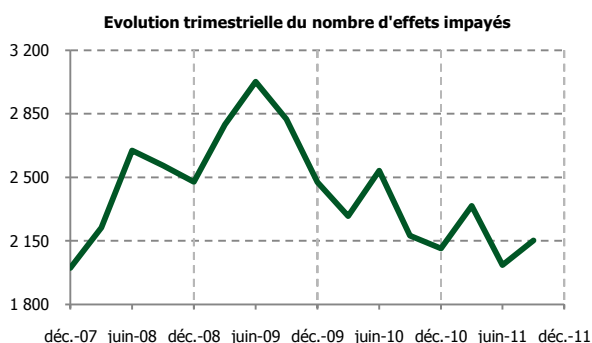
La dernière enquête sur le coût du crédit aux entreprises à La Réunion réalisée par l'Iedom fait apparaître un taux moyen en forte hausse à la fin du premier semestre 2011. Le taux moyen global pondéré du crédit aux entreprises s'établit ainsi à 5,71 % sur le mois de juillet 2011 contre 4,57 % en janvier 2011, soit une hausse de + 114 points de base en six mois.

L'enquête de juillet présente traditionnellement des taux plus élevés que celle réalisée au mois de janvier. Néanmoins, les taux consentis par les principales banques de la place aux entreprises s'inscrivent dans une tendance haussière depuis le début de l'année 2010. Cette hausse concernent à la fois les financements à court terme (+ 167 points de base par rapport à janvier 2011) et les financements à moyen et long terme (+58 points de base).

Le montant de créances douteuses se stabilise

Les créances douteuses brutes portées par les établissements de crédit implantés localement s'établissent à 988 millions d'euros à fin juin 2011, en baisse de - 0,2 % sur le second trimestre (après + 2,0 % le trimestre précédent). Ce léger recul des créances douteuses brutes dans un contexte de hausse des encours totaux consentis par le système bancaire local génère une légère baisse du taux de créances douteuses de la place, qui s'établit ainsi à 5,9 % à fin juin 2011 contre 6,0 % le trimestre précédent (son plus haut niveau enregistré depuis les années 2000).

Hausse du nombre des effets de commerce impayés au troisième trimestre 2011



Source: Iedom

Au troisième trimestre 2011, le nombre d'effets de commerce impayés s'est inscrit en hausse : + 6,7 % par rapport au trimestre précédent. En cumul depuis le début de l'année, le nombre d'effets impayés est en baisse de 7,0 % par rapport à la même période en 2010.

Parallèlement, le montant moyen d'impayés a progressé de 9,4 % entre juin et septembre 2011. Les hausses conjuguées du nombre d'impayés et du montant moyen engendrent une augmentation de 16,7 % du montant total d'impayés. Néanmoins, sur les neuf premiers mois de l'année en cumul, le montant total a diminué de 14,4 % sur un an.

Médiation du crédit

Au 31 octobre 2011, 357 dossiers sont rentrés dans le circuit de la médiation depuis sa mise en place en octobre 2008. Parmi ceux-ci, 245 dossiers ont été déclarés éligibles, 111 n'ont pas été retenus et 1 est en attente de qualification. 157 dossiers éligibles ont abouti à une issue favorable, soit un taux de succès de 64 %, proportion similaire à celle observée au niveau national (63 %). La médiation du crédit a contribué au financement d'entreprises employant plus de 4 700 emplois, pour un montant de 54,1 millions d'euros. Pour mémoire, à La Réunion comme dans les autres DOM, le directeur de l'Iedom est le médiateur départemental du crédit. Les dossiers peuvent lui être adressés sur le site internet : <http://www.mediateurducredit.fr> .

BREVES ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la consommation	Septembre 2011	126,9	- 1,0 %	+ 2,3 %
	IPC France entière		124,0	- 0,1 %	+ 2,2 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Septembre 2011	24 154	+ 1,2 %	+ 8,6 %
	En cumul (milliers d'euros)		210 408	-	+ 11,0 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros)	Août 2011	3 186,8	-	+ 19,1 %
	Exportations (en cumul - millions d'euros)		181,1	-	+ 3,6 %
	Taux de couverture		5,7 %	-	- 0,9 pt
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Septembre 2011	120 410	+ 0,8 %	+ 7,4 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

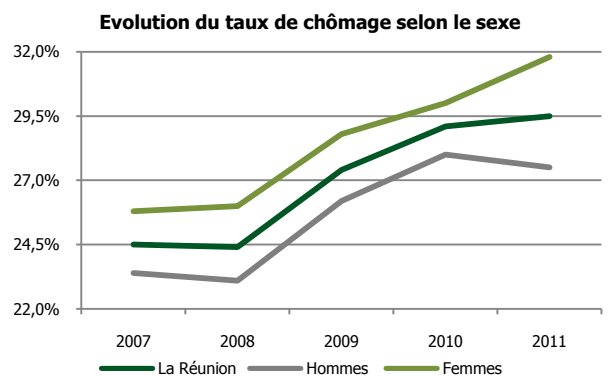
			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Septembre 2011	151 575	- 26,4 %	+ 11,7 %
	Cumul 2011	cumul Sept.	1 601 265	-	+ 9,2 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	Août 2011	68 600	+ 17,5 %	+ 11,5 %
	Cumul 2011	cumul Août	516 700	-	+ 11,8 %
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	Août 2011	2 888	n.s.	- 13,3 %
	Cumul 2011 (milliers d'euros)	cumul Août	12 676	-	- 25,9 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Août 2011	51,1	n.s.	- 5,8 %
	Cumul 2011 (milliers de tonnes)	cumul Août	198,7	-	- 18,5 %
	Effectifs salariés du BTP	Septembre 2011	17 744	+ 0,6 %	+ 1,6 %

Hausse du taux de chômage au deuxième trimestre 2011

Selon l'enquête annuelle sur l'emploi réalisée par l'Insee, le taux de chômage¹ à La Réunion a atteint 29,5 % de la population active, au deuxième trimestre 2011. Les femmes sont les plus concernées par le chômage. En effet, elles représentent plus de la moitié des chômeurs en 2011, alors que les hommes étaient majoritaires les années précédentes. Par ailleurs, le taux de chômage parmi les femmes actives âgées entre 15 et 64 ans est de 31,8 % contre 27,5 % pour les hommes.

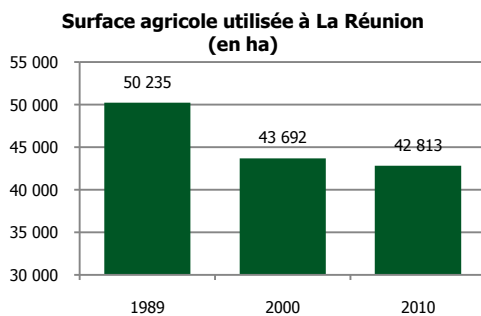
Les jeunes sont les plus touchés par le chômage : 60 % des actifs de 15 à 24 ans sont au chômage. Ils supportent également la hausse la plus forte, avec un accroissement de 4,1 points par rapport à 2010. Malgré cette aggravation du chômage dans l'île, le nombre d'actifs occupés a progressé de 0,6 %.

L'étude est disponible sur le [site de l'Insee](#).



Source : Insee - enquête Emploi

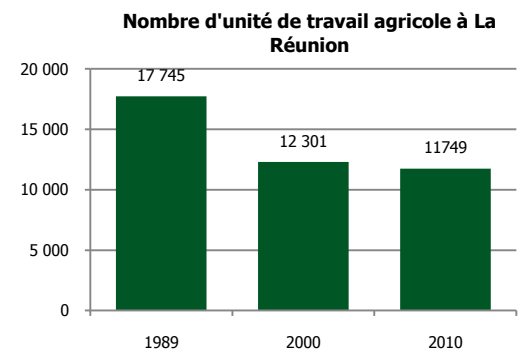
Une surface agricole et une population active stables



Source : Agreste - Recensement agricole

A La Réunion, 15 687 personnes participent régulièrement au travail des exploitations agricoles (chefs d'exploitation, coexploitants, actifs familiaux et salariés permanents) ou de manière occasionnelle (salariés saisonniers ou occasionnels), soit 11 749 unités de travail² (UTA) en 2010. La quantité de main d'œuvre nécessaire au fonctionnement des exploitations agricoles tend à se stabiliser : baisse de 55 UTA en moyenne par an entre 2000 et 2010 contre 544 UTA de moins en moyenne par an entre 1989 et 2000. Parallèlement, en France métropolitaine, la quantité de main d'œuvre a reculé de 26,0 %. Les premiers résultats du recensement agricole 2010 sont disponibles sur le [site de l'Agreste Réunion](#).

Les premiers résultats du recensement agricole, qui s'est déroulé entre septembre 2010 et avril 2011 sur l'ensemble du territoire français, montrent un ralentissement de la diminution de la surface agricole utilisée (SAU). Entre 2000 et 2010, la SAU a baissé de 2,0 %, soit 88 ha en moyenne de moins par an, tandis qu'elle reculait de 13 % sur la décennie précédente, soit une baisse de 654 ha en moyenne par an. La Réunion suit la tendance observée en France métropole où la SAU a diminué de 2,8 %. Par ailleurs, elle a nettement reculé en Guadeloupe et en Martinique (respectivement - 23,7 % et - 22,0 %), alors qu'elle a progressé de 8,4 % en Guyane.



Source : Agreste - Recensement agricole

¹ Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active. Un chômeur est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines, et a entrepris des démarches effectives de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

² L'unité de travail (UTA) correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	1,25%	date d'effet	09/11/2011
Taux de la facilité de prêt marginal		2,00%		09/11/2011
Taux de la facilité de dépôt		0,50%		09/11/2011

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)				
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

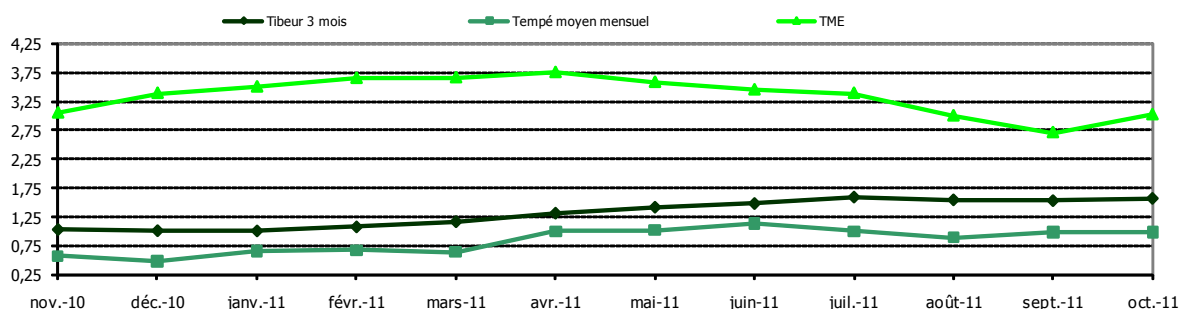
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Septembre 2011)			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
1,0033%	0,8972%	0,9963%	0,9835%	1,3640%	1,5750%	1,7760%	2,1100%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Juillet	Août	Septembre	octobre
3,39%	3,00%	2,71%	3,02%	3,59%	3,20%	2,91%	3,22%

Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,62%
Prêts à taux fixe	6,23%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,10%
Prêts à taux variable	5,61%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Prêts relais	6,28%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,61%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,52%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,03%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,36%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,27%	Découverts en compte (1)	13,84%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	12,76%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,36%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	18,16%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	11,65%	Découverts en compte (1)	13,84%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

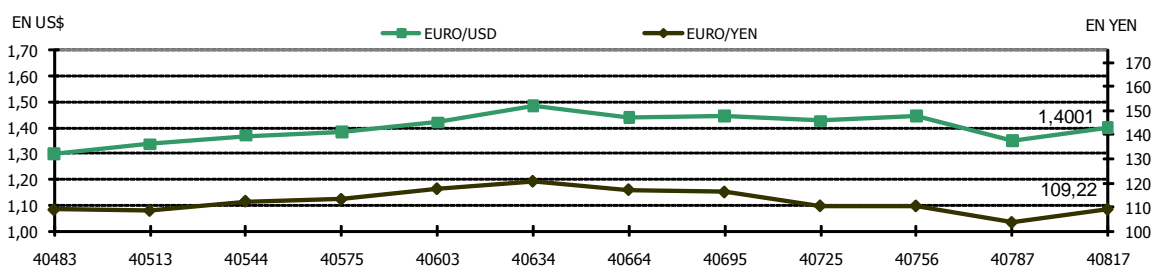
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4001	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,9221	EURO/SRD (Surinam)	4,60120
EURO/JPY (Japon)	109,2200	EURO/BWP (Botswana)	10,06360	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,49590
EURO/CAD (Canada)	1,3930	EURO/SCR (Seychelles)	17,5968	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,4509
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,87310	EURO/MUR (Maurice)	40,4040	EURO/BBD (La Barbade)	2,78870
EURO/SGD (Singapour)	1,7490	EURO/BRL (Brésil)	2,3647	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,93000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,8735	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,98810	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2942,0790	EURO/XCD (Dominique)	3,7647	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Arnaud BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achévé d'imprimer le 3 novembre 2011 - Dépôt légal : novembre 2011 - ISSN 1240-3857